FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM	611
Moto-Club	MOTOCLUB SAINT JOSEPH
N° d'affiliation	3213
Date	8 JUILLET 2018
Lieu	FEILLENS 01570
Organisateur technique	CHRISTOPHE NEYTARD
E-mail	daniel.goyon@hotmail.fr
Téléphone	06 78 86 23 47

MOTOCROSS
MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

07 AVR. 2018

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Gérard BESSON	Licence : 003824
Président du Jury ou Arbitre*	Christophe COMAS	Licence : 007077
Membre du Jury	Patrice CLAISSE	Licence : 006838
Membre du Jury	Hubert BLANCHOT	Licence : 252620
Commissaire technique responsable	Christian SULPICE	Licence : 022644
Responsable du chronométrage	Ligue Auvergne Rhône Alpes	Licence :

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
MX1	15	-	250 2tps à 450	42 € Ligue
MX2	15	-	125 2t à 250 4t	42 € Zone
125	13	18	125 cm3	42 € Zone
VETERANS	38	-	125cc à 450 4t	42 € Zone
OPEN	13	-	125cc à 450 4 t	42 €

Engagement :

Site Internet ---- facebook : mc st joseph

Contact --------- Daniel GOYON

Téléphone ------- 06 78 86 23 47 E-mail--- daniel.goyon@hotmail.fr

Chronométrage :

Location de transpondeur : ☒ oui ☐ non

Tarif : 42 €

Caution : 200 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :
☐ **NON** ☒ **OUI** (*60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus*)

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... Docteur STEVENIN

Nombre de secouristes 8

Nombre d'ambulance(s) 2

Hôpital le plus proche ..... MACON

Temps de trajet (en min) ..... 20 min

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... MOTOCLUB ST JOSEPH

Adresse ..... Lieu dit les Chatrées FEILLENS 015

Capacité Moto :	
Pendant les essais :	45
En manche :	45

Capacité Quad/Side-car :	
Pendant les essais :	...
En manche :	...

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... 1800 M

Largeur minimum de la piste ..... 5 M

Largeur de la grille ..... 28 M

Longueur de la ligne droite de départ ..... 90 M

Nombre d'OCP* 18

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date :	Date : 13 AVR. 2018	Date :
MOTO-CLUB 01570 FEILLENS SAINT JOSEPH	LIGUE MOTOCYCLISTE AUVERGNE-RHONE-ALPES ZA, 18 Chemin de l'Ile Neuve 26600 LA ROCHE DE GLUN TEL:04 75 55 22 50	Numéro :

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM — 611
Moto-Club — MOTOCLUB SAINT JOSEPH
N° d'affiliation — 3213
Date — 8 JUILLET 2018
Lieu — FEILLENS 01570
Organisateur technique - CHRISTOPHE NEYTARD
E-mail — daniel.goyon@hotmail.fr
Téléphone — 06 78 86 23 47

HORAIRES PREVISIONNELS

REGLEMENT PARTICULIER 2018

Date ----------

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
16H30	19H30	Contrôles administratifs	TOUS (samedi)	
16H30	19H30	Contrôles techniques	TOUS (samedi)	
6H45	7H30	Contrôles administratifs	TOUS	
6H45	7H30	Contrôles techniques	TOUS	
8H30	8H40	Essais Libres	OPEN	10 mins
8H45	8H55	Essais Libres	125 cc	10 mins
9H00	9H10	Essais Libres	MX2	10 mins
9H15	9H25	Essais Libres	MX1	10 mins
9h25	9h30	Test de départs	MX1	5 mins
9H35	9H45	Essais Libres	VETERANS	10 mins
		Pause		
10H05	10H20	Essais Chronométrés	OPEN	15 mins
10H25	10H40	Essais Chronométrés	125 cc	15 mins
10H45	11H00	Essais Chronométrés	MX2	15 mins
11H05	11H20	Essais Chronométrés	MX1	15 mins
11H25	11H40	Essais Chronométrés	VETERANS	15 mins
11H45	12H10	Manche 1	OPEN	20 mins + 1 T
		Repas		
13H30	13H55	Manche 1	125 cc	20 mins +1 T
14H00	14H25	Manche 1	MX2	20 mins + 1 T
14H30	14H55	Manche 1	MX1	20 mis + 1 T
15H00	15H25	Manche 1	VETERANS	20 mins+ 1 T
		Pause		
15H45	16H10	Manche 2	OPEN	20 mins + 1 T
16H15	16H40	Manche 2	125 cc	20 mins + 1 T
16H45	17H10	Manche 2	MX2	20 mins + 1 T

Date ----------

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
17H15	17H40	Manche 2	MX1	20 mins + 1 T
17H45	18H10	Manche 2	VETERANS	20 mins + 1 T
18H30		Remise des Prix		
		Réunion du Jury		
		Fin		